

# Patrimoine de la STIB

## Gare de la Petite-Ile



.brussels

### Description du bien

<b>Nom du site</b>	:	Ancienne gare de la Petite-Ile
<b>Type</b>	:	Bâtiment industriel Patrimoine ferroviaire
<b>Adresse et commune(s)</b>	:	Rue de la Petite Ile 1, 1070 Anderlecht
<b>Année de construction</b>	:	entre 1910 et 1920 par l'architecte Ongenaer
<b>Situation urbanistique</b>	:	Zone d'Industries Urbaines
<b>Propriétaire</b>	:	Société des transports intercommunaux de Bruxelles



### Données cadastrales

<b>Surface Terrain</b>	:	6 are 76 ca
<b>N° Parcellaire</b>	:	Anderlecht, 6 <sup>ème</sup> division Section C, n° C296f9/Pie1

### Dimensions du bâtiment

<b>Largeur (rue)</b>	:	12 mètres
<b>Profondeur</b>	:	23.82 mètres
<b>Superficie</b>	:	environ 285m <sup>2</sup>

### Energie

<b>Raccordement électrique</b>	:	absent
<b>Raccordement gaz</b>	:	absent
<b>Raccordement eau</b>	:	absent

### Caractéristiques

Le bâtiment de l'ancienne Gare de la Petite-Île, construit entre 1910 et 1920, faisait initialement partie d'une gare de marchandises comprenant des voies de garage et des entrepôts. Après un incendie majeur en 1993, la plus grande partie du complexe a été démolie ; seul le volume principal, de style éclectique, a été conservé, bien qu'il se trouve aujourd'hui dans un état de dégradation avancée. Le bâtiment n'est pas classé comme monument, mais il est inscrit à l'Inventaire du Patrimoine Architectural de la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui témoigne d'une valeur historique, architecturale et industrielle reconnue. Cette inscription implique une vigilance particulière dans le cadre de tout projet futur de développement ou de rénovation. D'un point de vue urbanistique, la parcelle est située en Zone d'Industries Urbaines (ZIU) conformément au Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS).

### Annexes

- Procès-verbal de division parcellaire
- Fiche Inventaire du Patrimoine Architectural

### Statut juridique

Inscrit à l'inventaire légal le 19 août 2024

### Localisation

Situé le long d'un axe routier important, dans la prolongation du boulevard Industriel